



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un chômage en légère baisse ? Une précarité installée !

Alors que le gouvernement se félicite des chiffres annoncés par Pôle emploi aujourd'hui, un décryptage s'impose. A première vue, ces chiffres sont encourageants: toutes catégories confondues, le chômage est en baisse de 1,7 % sur le trimestre et 2,2 % sur l'année.

Ces chiffres doivent être relativisés : ils ne traduisent pas uniquement des créations d'emploi mais surtout l'exclusion de demandeurs d'emploi de l'assurance chômage. A titre d'exemple, les radiations n'ont cessé d'augmenter (6 % sur l'année pour les catégories A, B et C).

En parallèle, on constate une hausse exceptionnelle de la pauvreté, comme l'attestent les derniers chiffres de l'INSEE. Cela nous montre bien que notre système de solidarité ne joue plus son rôle : non seulement, ceux qui sont exclus de l'assurance chômage sont de plus en plus nombreux, mais en plus seulement une minorité d'inscrits à Pôle emploi est indemnisée (moins d'1 personne sur 2).

Il est à parier que cette hausse de la pauvreté se prolongera en 2020, quand les premières mesures de la réforme de l'assurance chômage commenceront à montrer leurs effets. Pour rappel, cette mesure fait 50 % de perdants parmi les 2,6 millions d'indemnisés. C'est autant de personnes potentiellement précipitées dans la précarité.

Ces chiffres doivent également être mis en parallèle avec les dizaines de milliards de cadeaux fiscaux accordés par l'Etat, chaque année, dans le cadre du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi). En 2014, le président du Medef, Pierre Gattaz, promettait 1 million d'emploi en échange du CICE. Aujourd'hui, on constate une légère baisse du chômage, un nombre de privés d'emploi indemnisés en baisse, une hausse de la pauvreté, etc. A quoi bon offrir des milliards pour un tel résultat ?

Malgré la baisse apparente des chiffres du chômage, il n'y a pas de quoi se réjouir.

La bataille pour l'emploi et contre le chômage ne se résoudra pas par des opérations de communication du gouvernement mais par l'augmentation significative du taux d'activité pour les jeunes, les salariés de plus de 50 ans, les travailleurs les moins qualifiés, les femmes.

Créer des emplois stables et correctement rémunérés, c'est bon pour le financement des retraites actuelles et futures et leurs montants.